

COMITÉ MIGRATION SUR LE DROIT DES PERSONNES MIGRANTES



COMITÉ NOUVELLEMENT CRÉÉ → 26-29 Avril 2021

Nous sommes actuellement en train de constituer nos bases de travail et des réseaux de relation nécessaires à l'atteinte de nos objectifs.

NOS TRAVAUX SE CONCENTRENT AUTOUR DE <u>DEUX</u> AXES PRINCIPAUX :

AXE 1:

L'ACCÈS DES ONG AUX PERSONNES EN SITUATION DE MIGRATION ET D'EXIL.

- Accès aux populations concernées (dans les lieux de privation de liberté mais pas que)
- Recueil d'expériences

Activités en cours : Recherche de textes et recommandations sur la question

AXE 2 : L'ACCÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE MIGRATION ET D'EXIL À LEURS DROITS FONDAMENTAUX.

- État des lieux général sur l'accès aux droits
- Accès aux soins, à la santé (avec une attention particulière portée à la santé mentale)
- Accès à l'éducation sous toutes ses formes : pour les enfants aussi bien que les adultes (formations et qualifications professionnelles)
- Assurer la sécurité de ces populations vulnérables (à l'intérieur des lieux de privation de liberté et en général) notamment face à la problématique du trafic d'êtres humains

NOS <u>LIENS</u> AVEC LES INSTANCES EUROPÉENNES ET AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Deux **rencontres** sur la base de deux textes politiques importants avec la présence de certains membres du Comité :

- *Rencontre avec Madame Fabienne Keller, MdP, rapporteure au Parlement européen du projet de Nouveau pacte sur la migration et l'asile.
 - échanges et propositions sur le sujet
- * Rencontre avec M. Stefanek, Représentant Spécial de la Secrétaire Générale (RSSG) du Conseil de l'Europe pour la migration, les réfugiés et les demandeurs d'asile.
 - analyse détaillée du plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte de la migration et de l'asile en Europe
 - échanges et mise en place d'un dialogue régulier entre les deux instances

NOS PROJETS EN COURS

Sont prévus prochainement :

- Des prises de position du Comité portées par la Conférence (cf. la prise de position récente du Comité sur les flux migratoires en provenance d'Afghanistan)
- Évènements de sensibilisation visant :
 - les OING de la Conférence,
 - la société civile en général,
 - les instances européennes notamment du Conseil de l'Europe
 - et à fortiori les gouvernements des États membres.

VEILLE ET SUIVI DE L'ACTUALITÉ

Dans ce cadre, le COMITÉ MIGRATION accueille :

Mr Daniel Witko juriste de la Fondation Helsinki Pologne.

Il présentera l'analyse juridique de la situation sur la frontière polonobiélorusse.

- ° États membres = pluralité de moyens de gestion de la crise migratoire
 - → divers manquements au respect des droits humains dans la prise en charge des personnes migrantes et en situation d'exil
 - → obstacles rencontrés par les ONG dans la réalisation de leur travail



Les États « doivent s'engager sans équivoque à **remplir leurs obligations en matière de droits de l'homme** dans la gestion de l'arrivée de personnes fuyant l'épouvantable situation en Afghanistan » (Déclaration de la Commissaire aux droits de l'Homme).

APPEL À PARTICIPATION

Le Comité Migration appelle toutes les **OING** membres de la Conférence des OING :

- ➤ À diffuser ses interventions et messages
- > À apporter des expertises dans les domaines suivant :
 - Santé
 - Sécurité
 - éducation

Nous attendons les témoignages des ONG qui sont concernées par :

- ° L'accès des ONG aux personnes migrantes
- ° L'accès des personnes migrantes à leurs droits fondamentaux.

Le Comité et ses membres restent à disposition pour toute question, demande d'informations complémentaires et prise de contact.



migrations@ingo-coe.org



M. Daniel GUERY, président du Comité : guery.daniel@sfr.fr